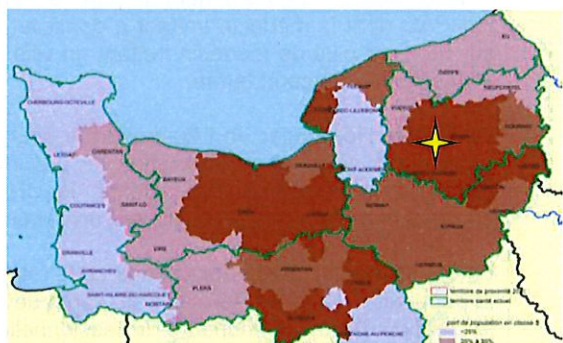
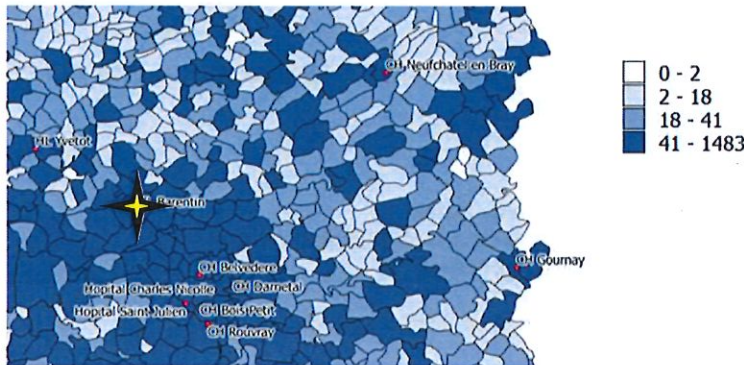


VOLET 1 - IDENTIFICATION DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET	
Exercice hospitalier à temps partiel (poste de contractuel recruté à temps partiel 40% échelon 2)	Exercice ambulatoire 60%
Nom : <i>Centre Hospitalier de l'Austreberthe</i>  Type : <input checked="" type="checkbox"/> ETS public <input type="checkbox"/> ETS privé <input type="checkbox"/> ESPIC	Nom : <i>Dr Marie-Pierre ETANCELIN/Dr Isabelle SUITNER/Dr Jean-Luc RAOULT</i>  Type : <input type="checkbox"/> Centre de santé <input type="checkbox"/> Maison de santé pluridisciplinaire <input checked="" type="checkbox"/> Cabinet libéral
Adresse : <i>17 rue Pierre et Marie CURIE</i>  CP : 76360  Ville : <i>BARENTIN</i>  FINESS : 760780213  Directeur : Estelle PASQUIER Courriel / Téléphone : 02 35 92 82 40	Adresse : <i>rue Adrien Bezuel</i>  CP : 76570  Ville : <i>PAVILLY</i>  FINESS : Sans objet  O il s'agit d'une zone sous-dense (ZIP / ZAC) <input checked="" type="checkbox"/> il s'agit d'un quartier politique de la ville => <i>Lalzel : situé sur Barentin mais limitrophe de la commune de Pavilly et dans le bassin de population</i>
Service et chef de service pour le poste proposé : EHPAD La Madeleine à Pavilly // Chef du pôle : Docteur Bertrand MARTIN  Courriel : <i>bertrand.martin@chbarentin.fr</i>  Téléphone : 02 35 92 82 82	Nom du responsable du projet au sein de la structure ambulatoire et/ou du Directeur de la structure ambulatoire: « obligatoire » Docteur Marie-Pierre ETANCELIN  Courriel : <i>mpetancelin001@rss.fr</i>  Téléphone : 02 35 91 82 13

DESCRIPTIF DU PROJET MEDICAL PARTAGE ENTRE LES STRUCTURES D'ACCUEIL
Intitulé du projet médical : <i>Pallier la diminution importante du nombre de médecins généralistes sur le territoire de l'Austreberthe et prévenir l'impact sur la population âgée</i>
<p>Eléments permettant de justifier de l'intérêt de l'accueil d'un nouveau professionnel à temps partagé</p> <p align="center"><b>Indice de dé-favorisation sociale</b></p>  <p>Le communauté de communes Caux Austreberthe, comportant plus de 25 000 habitants, est un territoire présentant une fragilité sociale importante. Au-delà du quartier de Lalzel (quartier prioritaire politique de la ville), le secteur est globalement socialement défavorisé. L'indice de dé-favorisation sociale y est l'un des plus élevés de la région. On y relève des taux de salariés pauvres (R.S.A socle), d'allocataires de minimas sociaux et de familles monoparentales plus importants. La zone colorée en marron sur la carte ci-contre illustre cette densité importante.</p>

Par ailleurs, l'établissement est implanté dans une zone géographique où la population de plus de 75 ans est également l'une des plus élevée du département.

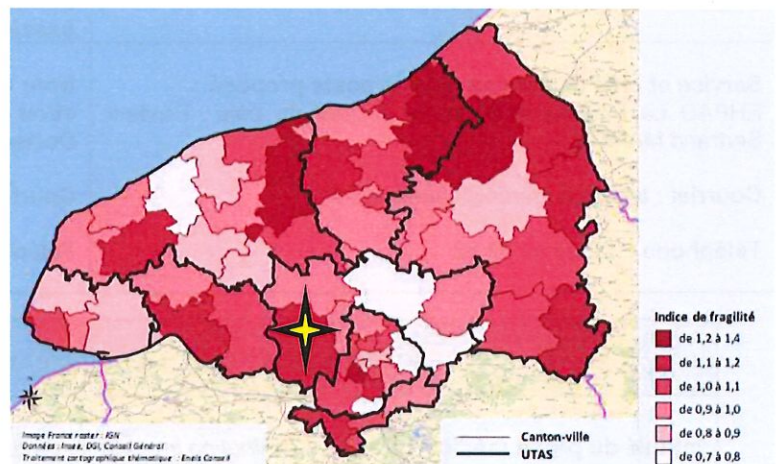
Personnes de plus de 75 ans par code postal



Source : INSEE 2015

L'établissement est ainsi situé dans une zone géographique où l'indice de fragilité est l'un des plus élevés de Seine-Maritime. Ainsi, la population à proximité du Centre Hospitalier de Barentin présente une fragilité médico-sociale qui requière par conséquent des soins et un accompagnement spécifique.

### Indice de fragilité médico-sociale



Source : Conférence des financeurs 2016

L'indice de fragilité prend en compte différents critères :

- Part des 75 ans et +
- Montant moyen des retraites
- Part des GIR 1 et 2 APAD
- Densité médecins
- Densité infirmiers
- Taux d'équipement EHPAD-USLD

Face à cette fragilité et à ce besoin d'offre de soins, on constate que le nombre de médecins généralistes qui partiront en retraite prochainement ou qui viennent de partir est important. La difficulté à trouver des médecins traitants pour les nouveaux résidents de l'EHPAD dont le médecin traitant à domicile n'intervient pas sur l'EHPAD est en effet croissante. Ainsi, actuellement 22 résidents sur 85 n'ont plus de médecin traitant en ville. Il y a donc une réelle problématique d'accès aux soins sur le territoire qui risque de s'amplifier à très court terme.

Le Centre Hospitalier de l'Austreberthe souhaite également inscrire son activité dans une logique de territoire en contribuant à l'accès aux soins de la population en proximité. Ainsi, il favorise les entrées directes du domicile lorsque l'état de santé d'une personne le nécessite. Par ailleurs, le CH de l'Austreberthe loue à l'association médicale de l'Austreberthe, assurant une permanence des soins ambulatoires en soirée et le week-end, des locaux au sein de l'établissement pour accueillir les patients.

Le CH souhaite pouvoir approfondir cette relation avec la médecine de ville dans une recherche de complémentarité au bénéfice de la population. Un projet territorial de santé devrait prochainement être construit dans une approche populationnelle dans le cadre de la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé dans laquelle le CH souhaite pouvoir s'inscrire.

Ce projet s'intègre donc pleinement dans ce mouvement, permettant que le jeune médecin contribue au renforcement de l'offre de soins ambulatoire et à l'amélioration de l'accès aux soins, notamment pour les résidents de l'EHPAD.

Le jeune praticien sera à la fois intégré à un cabinet médical porté par des médecins généralistes libéraux et à l'équipe médicale du CH de l'Austreberthe.

Il est à noter que le cabinet médical comportait initialement 4 médecins. L'un d'entre eux est parti en retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2018 (Dr Mauri), un second fera de même le 1<sup>er</sup> juillet 2019 (Dr Raoult).

**Le candidat accueilli participera-t-il à la Permanence des Soins Ambulatoires ? « obligatoire »**

oui

non

**Si oui, dans quel cadre (lieu, activité, fréquence) ?** Association Médicale de l'Austreberthe (permanence de médecins généralistes sur le site principal du CH sur Barentin.), fréquence à définir avec les médecins de ville selon planning

Présentation des effectifs dans la structure de soins hospitalière

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	0	0	0
Médecins salariés	5.5	0	1
Internes	0	1	
Externes	0	0	
Autres (précisez) :			

Présentation des effectifs dans la structure de soins libérale

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	3	1	1 01/07/2019
Médecins salariés	0	0	
Internes	0	0	
Externes	0	0	
Autres (précisez) :			

Autres éléments sur les structures d'accueil :

Le CH dispose des services suivants :

- 50 lits de soins de suite et de réadaptation (SSR)
- 39 lits d'unité de soins de longue durée (USLD)
- 199 places d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes) dont 3 places d'hébergement temporaire

- 10 places d'accueil de jour Alzheimer
- 70 places de Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- 10 places d'Equipe Spécialisée Alzheimer
- Une offre de répit
- Un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

### VOLET 3 – DESCRIPTIF DU PROFIL DE POSTE

#### Quotités de travail sur les 2 ans du poste (*exprimées en demi-journées*)

##### Année 1

**Etablissement:** CH de l'Austreberthe : 4 demi-journées

**Structure ambulatoire:** Cabinet libéral 6 demi-journées

##### Année 2

**Etablissement:** CH de l'Austreberthe : 4 demi-journées

**Structure ambulatoire:** Cabinet libéral 6 demi-journées

#### Description des activités cliniques en établissement et dans la structure ambulatoire : « obligatoire »

Le médecin assurera une prise en charge ambulatoire classique au sein du cabinet libéral

Au sein du CH de l'Austreberthe, intégré à l'équipe médicale, il assurera la prise en charge des résidents de l'EHPAD de Pavilly et participera à la vie institutionnelle de l'établissement. Il pourra notamment être associé aux démarches d'améliorations des pratiques ainsi qu'aux différents travaux internes.

#### Autres activités (*facultatif*) :

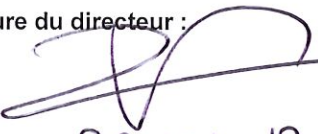

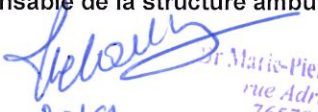
**Perspectives de carrière éventuelles sur le territoire à l'issue des deux années de temps partagé :**

Remplacement des praticiens partant en retraite  
Projet de CPTS sur le territoire



**Autres éléments (facultatif) :**

VOLET 4 –PARTENAIRES DU PROJET (établissement / structure ambulatoire) :

Etablissement de santé	Structure ambulatoire
<p>Signature du directeur : </p> <p>Date : 29/04/2019</p> <div data-bbox="555 392 774 604"><p>Centre Hospitalier de l'Austreberthe 17 Rue P. &amp; M. Curie 76360 BARENTIN</p></div>	<p>Signature du responsable de la structure ambulatoire : </p> <p>Date : 29.04.2019</p> <div data-bbox="1228 515 1516 638"><p>Dr Marie-Pierre ETANCELIN rue Adrien Bezuet 76570 PAVILLY RPPS 1 000 1915 841</p></div>